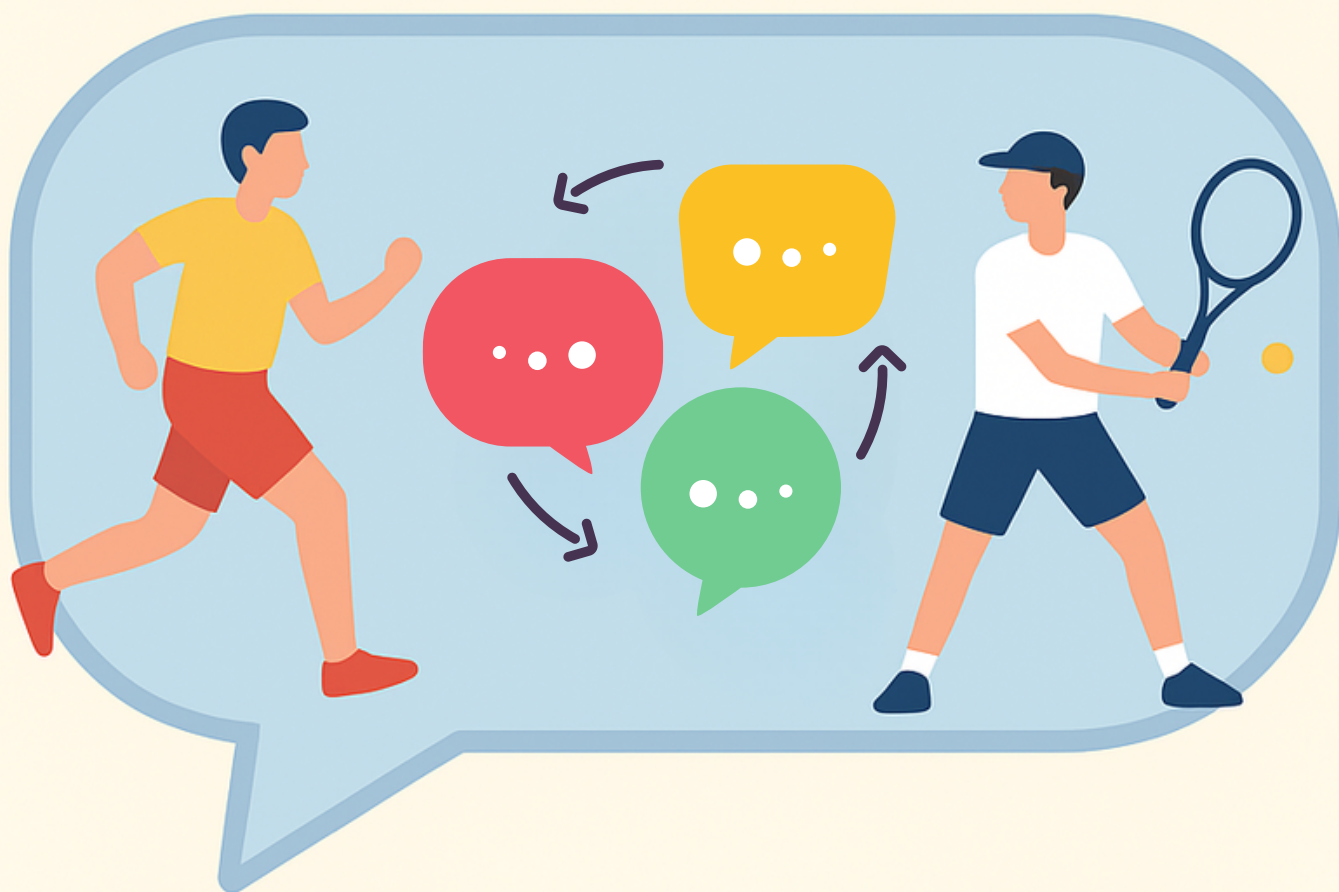


RÈGLEMENT DU CONSEIL PARTICIPATIF DES SPORTIFS DU 22



Définition du Conseil Participatif des Sportifs :



Parler du club

- On se réunit entre sportifs.
- On dit ce qui va bien dans notre club.
- On dit ce qui peut être amélioré.



Donner des idées

- On peut proposer des idées pour organiser des événements.
- On peut aider à organiser.



Regarder les autres clubs

- On apprend ce que font les autres clubs.
- Ça peut donner de bonnes idées pour notre club.



Présenter son sport

- On peut parler de son sport à quelqu'un qui ne le connaît pas.
- On explique pourquoi on l'aime.



Dire ce dont on a besoin

- On dit ce qu'il manque pour bien faire du sport :
 - → des transports,
 - → de l'argent,
 - → du matériel.



Parler des dates

- On parle du calendrier sportif.
- Comme ça, tout le monde connaît les prochaines dates.



Aller encourager

- On sait où il y a des compétitions.
- On peut y aller pour encourager les sportifs.

Le rôle des membres :

Transmettre les informations

- On peut dire au CDSA, à la Ligue et à la Fédération ce que l'on a dit.
- On partage les idées des sportifs avec les responsables du sport.

Parler du Sport Adapté autour de nous

- On parle du Sport Adapté à des personnes qui ne connaissent pas.
- On explique ce que c'est et ce que l'on y fait.

Être présent dans les forums

- On peut tenir un stand dans un forum.
- On y parle du Sport Adapté.
- On montre que le sport est pour tout le monde.

Représenter les sportifs

- On représente les sportifs de notre club.
- On dit ce qu'ils pensent et ce qu'ils veulent faire savoir.
- On défend leurs droits et leurs besoins.
- On informe le CDSA des difficultés rencontrées sur le terrain.

Aider à devenir bénévole

- Le conseil participatif aide les sportifs à devenir bénévoles.
- Tout le monde peut participer à la vie du club.

Rencontrer des personnes importantes

- On peut parler avec des personnes qui décident pour le sport.
- Par exemple :
 - → Le ministère des Sports,
 - → Le préfet ou le sous-préfet,
 - → Le président du Conseil Départemental,
 - → Le président de la FFSA,
 - → Des élus du sport,
 - → Le médecin fédéral,
 - → Des maires...

Rencontrer des sportifs connus

- On peut rencontrer des grands sportifs.
- Par exemple :
 - → Marie-José Pérec,
 - → Cléo Renou,
 - → Charles-Antoine Kouakou.

Les règles :

Avoir une bonne ambiance

- On est là pour passer un bon moment.
- On peut rigoler ensemble.
- On est content de se retrouver.

Se respecter

- On se respecte les uns les autres.
- On ne crie pas.
- On ne se dispute pas.
- On ne critique pas les autres.

Respecter le handicap de chacun

- On ne se moque jamais du handicap d'une personne.
- On est gentil avec tout le monde.
- On aide si quelqu'un a du mal à parler.
- On ne juge pas.
- On est tous différents.
- On est tous importants.

S'encourager

- On se soutient entre sportifs.
- On dit « bravo » aux autres.
- On aide les copains à se sentir bien.

Tout le monde à la parole

- Chacun a le droit de parler.
- On ne coupe pas la parole.
- On parle chacun son tour.
- On écoute les autres.,

Être à l'écoute

- On écoute vraiment ce que les autres disent.
- On fait attention aux idées de chacun.

Dire ce qu'on pense

- Chacun peut dire ce qu'il pense.
- Toutes les idées sont importantes.

Être entre sportifs

- On est un groupe de sportifs.
- On partage les mêmes passions.
- On se comprend mieux.

Être nombreux pour échanger

- On aime quand il y a plusieurs personnes dans la réunion.
- C'est mieux d'avoir des sportifs de tout le département.
- Ça permet d'avoir plus d'idées.

Le fonctionnement :

Une question pour tous les clubs

- Le Conseil Participatif prépare 1 question.
- La question est envoyée par mail aux entraîneurs des clubs du département.
- Adresse mail utilisée : CPS22@gmail.com.

Un temps dans l'entraînement

- L'entraîneur bloque un petit temps pendant l'entraînement.
- Le référent du Conseil Participatif vient poser la question aux sportifs du club.
- Si besoin, l'entraîneur aide à poser la question.
- Le référent note les réponses.

Ramener les réponses

- Le référent apporte les réponses lors de la prochaine réunion du Conseil Participatif.

Les réunions

- Il y a 5 réunions dans l'année.
- Les réunions sont organisées avant chaque vacances scolaires.
- Chaque réunion est un jour différent de la semaine :
 - → 1re : un lundi
 - → 2e : un mardi
 - → 3e : un mercredi
 - → 4e : un jeudi
 - → 5e : un vendredi

Comme ça, tout le monde peut participer, peu importe son jour d'entraînement.